

Les cofinancements

AKTO développe de nombreux partenariats et recherche des cofinancements afin de vous apporter des ressources financières complémentaires pour renforcer la formation au sein de votre entreprise.

La recherche de subventions nécessite temps et expertise. C'est pourquoi, votre conseiller AKTO est à votre disposition pour vous aider à identifier le ou les financeurs potentiels et vous accompagner dans vos démarches.

AKTO facilite l'accès de ses entreprises adhérentes aux aides financières publiques (européennes, nationales ou régionales) afin de soutenir leur effort de formation. Qu'elles émanent du [Fonds social européen](#) (FSE), de l'État, des Conseils régionaux ou d'autres financeurs tels que l'AGEFIPH, ces différentes aides viennent en complément des financements AKTO.

Quels projets peuvent être financés ?

Il existe des financements permettant de soutenir des projets tels que :

- ✓ Financer un plan de développement des compétences stratégique
- ✓ Professionnaliser des salariés fragilisés
- ✓ Mettre en place une [Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences \(GPEC\)](#)
- ✓ Faciliter l'accès à la formation des salariés des TPME
- ✓ Maintenir les seniors dans l'emploi
- ✓ Développer les qualifications grâce à la [Validation des acquis de l'expérience](#) (VAE)
- ✓ Expérimenter des démarches emploi-formation innovantes à l'échelle d'un territoire
- ✓ Promouvoir la diversité...

Des leviers financiers pour favoriser le maintien dans l'emploi et la reconversion des salariés fragilisés

Maintien dans l'emploi et préservation de l'employabilité des salariés sont des enjeux majeurs pour la plupart des entreprises qui font face à de nombreuses transformations .

Les équipes de conseil d'AKTO accompagnent les entreprises à identifier et mobiliser les dispositifs, outils et aides les mieux adaptés, selon leurs caractéristiques et leurs besoins.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller AKTO pour bénéficier d'un [diagnostic : le Flash](#).

Favoriser l'accès à la formation avec le Fonds Social Européen + (FSE+)

Le Fonds Social Européen + (FSE+) est un levier financier de l'Union européenne.

En 2025 et début 2026, AKTO mobilise le Fonds Social Européen+ (FSE+) pour cofinancer jusqu'à 50% la formation des salariés de votre entreprise, notamment celle :

- ✓ bénéficiant aux salariés les moins qualifiés,
- ✓ en lien avec les transitions écologique et numérique,
- ✓ contribuant à la mixité des métiers.

L'objectif est d'accompagner 17 000 bénéficiaires jusqu'au 29 avril 2026.

[En savoir plus](#)



Cofinancé par
l'Union européenne

Les autres aides

D'autres aides existent, comme le [PIC IAE](#) (pour les structures de l'insertion par l'activité économique), les [aides alternance du plan « 1 jeune, 1 solution »](#). Contactez votre conseiller pour avoir le bon accompagnement selon votre situation.

Ces évènements peuvent vous intéresser

17
FÉV
2026

📍 CENTRE-VAL DE LOIRE
🕒 PRÉVENTION, SÉCURITÉ

Entreprises de la Prévention, Sécurité, découvrez les nouvelles conditions de prise en charge pour vos formations 2026

19
FÉV
2026

📍 NATIONAL
🕒 HÔTELS, CAFÉS, RESTAURANTS

**WEBINAIRE TPE –
PRESENTATION DES CRITERES
DE PRISE EN CHARGE POUR LA
BRANCHE HOTELS CAFES
RESTAURANT**

AKTO vous propose une réunion d'information, exclusivement adressée aux entreprises TPE, afin de vous présenter les dernières actualités de votre secteur.

24
FÉV
2026

📍 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
🕒 TRAVAIL TEMPORAIRE

**Présentation du
cofinancement Fonds de
Transition Juste – Teams**

Agences d'emploi, participez à la présentation du cofinancement européen FTJ AKTO et le FPETT organise une réunion collective afin de vous présenter un cofinancement de formation : le Fonds de...